

■ **Charles Veillon VPC SA**, à Bussigny-près-Lausanne, route de Crissier. Nouvelle société anonyme. Statuts: 13 juin 2003. But: vente par correspondance de tout bien mobilier, en particulier de tout article d'habillement, de textiles et d'aménagement d'intérieur; fourniture de toute prestation de service, notamment dans le domaine de la vente par correspondance. Capital-actions entièrement libéré: CHF 1'000'000, divisé en 10'000 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité. Apport en nature selon convention du 13 juin 2003: divers biens, liquidités, débiteurs, marchandises, mobilier, matériel de bureau et véhicules (CHF 68'580'471.34) et divers créanciers (CHF 25'628'483.94) de Charles Veillon S.A., à Bussigny-près-Lausanne, soit un actif net de CHF 42'951'987.40, en échange duquel il est remis 10'000 actions de CHF 100, le solde constituant une créance de l'apporteur contre la société. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Zwahlen Jacques, de Saanen, à Lausanne, avec signature individuelle. Réviseur: Fibexa S.A. société fiduciaire, à Lausanne.
Journal no 5576 du 16.06.2003
(01045190 / CH-550.1.034.826-7)